

# Les familles sans domicile à Paris et en Île-de-France : une population à découvrir

Emmanuelle Guyavarch  
Erwan Le Méner

Respectivement démographe et sociologue à l'Observatoire du Samusocial de Paris.

**Mots-clés :** Familles sans domicile – Paris – Île-de-France – 115 – Samusocial.

Les familles sans logement constituent une population peu visible et peu étudiée. Pourtant, ces ménages, définis par la présence d'un enfant et d'un parent au moins, représentent désormais une part non négligeable des sans-domicile. En Île-de-France, l'enquête Samenta réalisée en 2009 estime les sans-domicile adultes et francophones, usagers des services d'aide, à 21 176 individus (Laporte et Chauvin, 2010) (1); parmi eux, 5 028 résidaient avec au moins un enfant (2). En comptant un enfant pour un adulte (3), environ 10 000 personnes en « famille » (4) vivaient alors sans logement personnel en Île-de-France et représenteraient au moins un tiers de la population sans domicile (5). Des dispositifs sont par ailleurs dédiés à la prise en charge de ces familles, spécialement en hôtels sociaux (Le Méner, 2013). Depuis 2007, par exemple, le pôle d'hébergement et de réservation hôtelière (PHRH), basé au Samusocial de Paris, assure l'hébergement en hôtel des familles relevant de diverses plateformes, de Paris et de départements voisins. Fin 2012, plus de 24 000 personnes étaient ainsi accueillies dans ces établissements en Île-de-France. Si les familles représentent une portion croissante de la population sans domicile et font l'objet d'actions ciblées, leurs caractéristiques ne sont guère connues. Des données, éparses et hétérogènes, existent cependant (encadré); elles permettent de mieux cerner les contours de cette population, et de dégager des pistes d'enquête.

## Des familles de plus en plus nombreuses

En 1995, lors de la première enquête sur les sans-domicile, réalisée à Paris, les femmes représentaient 17 % de l'échantillon. Parmi elles, 37 %

vivaient avec au moins un enfant; seuls 2 % des hommes étaient dans cette situation (Marpsat, 1999; Marpsat et Firdion, 2000). La part d'adultes en famille s'élevait à environ 8 %. Dans l'enquête de 2001, 22 % des adultes étaient concernés pour l'ensemble de la France métropolitaine (Marpsat et De Peretti, 2009). Pour l'Île-de-France, la proportion est voisine (21 %) et représente environ 3 150 parents (Debras, 2002). Dans l'enquête Samenta, réalisée en Île-de-France en 2009, 24 % des personnes sans logement sont accompagnées d'au moins un enfant (Laporte *et al.*, 2010). Si cette valeur est proche de celle de 2001, elle concerne une population plus nombreuse (6). Du reste, à l'échelle nationale, la part d'adultes en famille passe de 21 % à 25 % entre 2001 et 2012. Durant cette période, le nombre de sans-domicile a lui-même augmenté de 144 %. Ces dix dernières années, en Île-de-France notamment, la population de parents et d'enfants sans domicile aurait donc augmenté. Mais cette supposition ne peut pas être tenue pour vraie à partir de ces seules enquêtes.

La hausse apparente des effectifs de personnes sans domicile en famille doit en effet être rapportée à la population étudiée, qui n'est pas la même d'une enquête à l'autre. En particulier, en 2001 comme en 2009 (7), les centres maternels sont inclus dans le champ d'étude et expliquent en partie l'augmentation des femmes seules ou accompagnées d'enfants. Mais il n'existe pas, à notre connaissance, de travaux publiés permettant de mesurer et d'expliquer l'évolution, entre les enquêtes de 1995, 2001 et 2012, des populations fréquentant les différents établissements – opération qui impliquerait au demeurant de considérer

(1) Intervalle de confiance à 95 % (17 582 ; 24 770).

(2) Intervalle de confiance à 95 % (3 480 ; 6 576).

(3) On s'appuie sur les données disponibles, celles du 115 de Paris [voir la note (6)].

(4) Par « famille », s'entendra dorénavant tout ménage composé d'un ou deux parents accompagnés d'au moins un enfant. Des adultes aidés à titre individuel seront appelés « isolés » selon un vocable employé dans diverses organisations.

(5)  $(5\ 000 + 5\ 000) / (21\ 176 + 5\ 000)$ .

(6) 5 000 adultes accompagnés de 5 000 enfants.

(7) Le champ d'enquête et l'échantillonnage de l'enquête Samenta 2009 sont calqués sur ceux de SD 2001.

## Les données disponibles, en France, sur les personnes sans domicile

Il convient de distinguer deux types de données sur les sans-domicile. Certains proviennent tout d'abord d'enquêtes menées auprès des personnes sans domicile telles que les enquêtes Sans-domicile (SD) de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), ou réalisées auprès de la population générale, avec des questions portant sur les événements de vie antérieurs [par exemple, l'enquête Événements de vie et santé (EVS) de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), ou encore l'enquête Logement de l'Insee]. D'autre part, des données sont collectées auprès des structures d'hébergement (par exemple, l'enquête Établissements sociaux (ES) de la Drees) ou produites directement par les gestionnaires (telles que les données de l'Observatoire du Samusocial de Paris pour le 115 de Paris) (\*).

Les principales sources de données citées dans l'article sont :

- l'enquête auprès des personnes sans domicile à Paris, réalisée en 1995 : cette enquête est l'une des toutes premières enquêtes quantitatives spécifiques réalisée en France auprès de sans-domicile. Conduite par l'Institut national d'études démographiques (Ined) sous l'égide du Conseil national de l'information statistique (Cnis), elle avait pour champ d'étude la population adulte sans domicile francophone utilisant les services d'hébergement [centres d'hébergement d'urgence (CHU), centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) et centres de longue durée, c'est-à-dire offrant un hébergement d'une durée supérieure à quinze jours] et de distribution de nourriture dans Paris *intra-muros* ;
- l'enquête Sans-Domicile 2001 (SD 2001), réalisée par l'Insee : faisant suite à l'enquête réalisée par l'Ined en 1995, elle a étendu sa couverture géographique à l'ensemble de la métropole et a élargi son champ

d'enquête aux centres maternels et aux hôtels sociaux [sont également mobilisées autant que possible les premières publications de l'enquête Sans-Domicile 2012 (SD 2012), largement semblable à sa devancière mais présentant notamment l'intérêt d'enquêter des personnes non francophones, sur une partie réduite et alors auto-administrée du questionnaire] ;

- l'enquête sur la Santé mentale et les addictions chez les personnes sans logement personnel en Île-de-France (Samenta), réalisée en 2009 par l'Observatoire du Samusocial de Paris et l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm). Comparé à SD2001, l'enquête Samenta s'est limitée à l'Île-de-France mais s'est élargie aux usagers des accueils de jour ;
- les données du 115 de Paris : lors de chaque appel téléphonique au 115 de Paris, les écoutants sociaux réalisent une évaluation de la situation qui donne lieu à une collecte d'informations sur les caractéristiques sociodémographiques de l'utilisateur, ses demandes, et les réponses apportées par le 115. Ces informations sont saisies dans une base de données où le parcours de chaque usager peut être reconstitué à l'aide d'un identifiant unique. Les données exploitables concernent les usagers ayant été hébergés au moins une fois grâce au 115 de Paris depuis 1999. Ces données ont été traitées jusqu'en 2009, date de réalisation de l'enquête Samenta.

(\*) Pour plus d'informations sur ces sources de données, voir Marpsat M., 2008, *Bilan des sources et méthodes des statistiques publiques concernant les personnes sans domicile*, in *Les Travaux de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion 2007-2008*, Paris, La Documentation française: 413-432 ; et Marpsat M. (dir.). 2009, « Les situations marginales par rapport au logement : méthodes et sources statistiques publiques. Rapport du groupe SML », Documents de travail de la direction des statistiques démographiques et sociales, n° F0903, Insee.

les transformations du parc des services enquêtés, et des services étudiés à l'intérieur de ces frontières. Il faut alors se tourner vers d'autres sources de données pour apporter plus de vraisemblance à cette évolution générale comme à la croissance des familles parmi les personnes sans-domicile.

### Une augmentation spectaculaire des familles hébergées par le 115 de Paris

Il n'est pas usuel en France d'utiliser à des fins d'étude des données de gestion, contrairement aux habitudes observées notamment en Europe du Nord (Brousse *et al.*, 2004). Toutefois, les opérateurs paraissent disposer d'une quantité non négligeable d'informations sur les usagers de services d'aide susceptibles d'enrichir, de compléter ou de décaler les analyses et questionnements des

grandes enquêtes (Noblet, 2000). Ces données fournissent surtout, dans certains cas, les seuls supports fiables pour mesurer l'évolution d'une population sans-domicile – même si celle-ci est alors définie de façon plus restrictive à partir de son utilisation d'un certain service.

Les données collectées au 115 de Paris semblent ainsi témoigner du poids croissant des familles. Des informations individuelles sur les usagers et les hébergements qui leur sont proposés sont collectées lors de chaque appel reçu au 115 de Paris. Elles permettent de reconstruire des parcours depuis 1999. Ces données longitudinales ne portent que sur les usagers du 115 de Paris : elles ne sauraient représenter l'ensemble des usagers des services d'aide d'Île-de-France, *a fortiori* l'ensemble des sans-domicile d'Île-de-France. Mais la position même du 115 dans le dispositif d'aide, dont il

est une porte d'entrée, permet de considérer ces données comme un marqueur pertinent des transformations du sans-abrisme à Paris, ville qui regroupe le plus de sans-domicile, et de formuler un certain nombre d'hypothèses concernant plus généralement cette population. Ainsi, en dix ans, la part des familles parmi les personnes hébergées grâce au 115 a quadruplé. En 1999, 12 % de l'ensemble des individus hébergés par le 115 de Paris sont en famille, contre 65 % en 2012. Les familles représentent 1 830 personnes en 1999 et 17 000 en 2012. En outre, alors que le nombre de nouveaux adultes hébergés par le 115 chaque année a globalement diminué entre 2001 et 2009, la part des nouveaux entrants en famille a progressé, passant de moins de 15 % en 2001 à plus d'un tiers en 2009 (graphique 1). En ajoutant les enfants au compte des nouveaux entrants, il est possible d'affirmer que 50 % de nouveaux usagers vivent en famille (8).

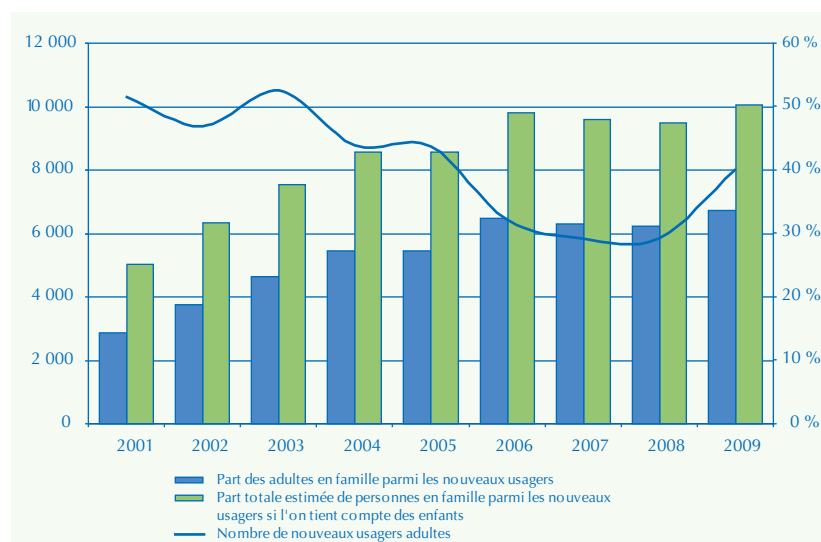
### Des familles majoritairement monoparentales et féminines

Dans les données d'enquête comme dans celles de gestion issues du 115 de Paris, les familles monoparentales sont majoritaires. Lors de l'enquête

Samenta de 2009, les adultes monoparents représentaient près de 60 % des adultes en famille, 40 % selon les données du 115 de Paris de la même année (Bouin et Guyavarch, 2009). La différence entre les données de Samenta et celles du 115 de Paris est liée au type d'hébergement. Lors de l'enquête de 2009, 30 % des adultes en famille résidant en hôtel composaient une famille monoparentale, contre 86 % de ceux interrogés en centre d'hébergement d'urgence (CHU) et 84 % de ceux enquêtés en centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) ou en centre maternel. Le 115 de Paris héberge, dans 98 % des cas, les familles dans des hôtels et pour 2 % des cas dans des CHU, aucune orientation en CHRS ou en centre maternel n'étant réalisée. La comparabilité des structures familiales se limiterait alors aux personnes interrogées dans les hôtels où la monoparentalité serait finalement moins fréquente selon les résultats de l'enquête Samenta, comparé aux données du 115 de Paris (9).

Si l'on s'intéresse à l'unité familiale et non plus aux seuls adultes qui la composent, près de 60 % des familles hébergées par le 115 sont monoparentales. À titre de comparaison, en 2007, 30 % de l'ensemble des familles parisiennes avec enfant sont monoparentales (Insee, 2010). Si les caractéristiques mêmes des familles sans domicile (parents plus jeunes, population migrante plus importante, niveau d'étude moins élevé...) en font une population davantage à « risque de monoparentalité », la différence reste remarquable. Cette sur-représentation des familles monoparentales, au regard de l'ensemble de l'agglomération parisienne et quel que soit le type d'hébergement, s'explique en partie par la difficulté à maintenir une vie de famille en couple en l'absence de logement (Marpsat et Firdion, 1998 ; Paugam *et al.*, 1993) et par les protections relatives dont peuvent bénéficier, au sein du circuit

**Graphique 1 – Évolution des profils des nouveaux usagers hébergés par le 115 de Paris (2001-2009)**



Source : 115 de Paris.

Champ : ensemble des personnes hébergées par le 115 de Paris entre 2001 et 2009.

Lecture : en 2001, plus de dix mille nouveaux usagers adultes ont été hébergés par le 115. Parmi eux, 14 % étaient en famille. En intégrant les enfants, la part des nouveaux usagers en famille parmi l'ensemble serait alors d'environ 25 %. En 2009, environ huit mille nouveaux usagers adultes ont été hébergés par le 115 dont 34 % étaient en famille. Au total, avec les enfants, 50 % des nouveaux usagers du 115 de Paris seraient en famille. Un nouvel usager est considéré comme tel dès lors qu'il n'a pas été hébergé les années précédentes.

(8) Les enfants sont observés dans la base au même titre que les adultes. Cependant, le taux de nouveaux arrivants est plus difficile à estimer pour les enfants en raison des naissances en cours de prise en charge. Les enfants représentant 51 % de l'ensemble des personnes hébergées en famille en 2008 et 2009, on a attribué un rapport de 1/1 (un enfant pour un adulte) pour estimer l'effectif total des nouveaux usagers en famille.

(9) Cette différence n'est cependant pas significative puisque, dans l'enquête Samenta, l'intervalle de confiance à 95 % de la part de familles monoparentales parmi l'ensemble des familles en hôtel, est compris entre 20 % et 42 %.

d'hébergement, les femmes accompagnées d'enfants (Marpsat, 1999 ; Brousse, 2006). De fait, dans plus de 95 % des familles monoparentales hébergées par le 115 de Paris en 2009 et plus de 99 % des familles monoparentales enquêtées en Île-de-France la même année, une femme est « chef de famille ».

## Des familles migrantes

Par ailleurs, on observe un autre élément important : la population sans logement en général semble en grande partie immigrée. Lors de l'enquête parisienne réalisée en 1995 auprès de la population sans domicile francophone, 40 % des hommes et 49 % des femmes déclaraient être nés à l'étranger (Marpsat et Firdion, 1998:117). Lors de l'enquête nationale de 2001, 29 % des enquêtés indiquaient être de nationalité étrangère (Marpsat et de Peretti, 2009) ; ils sont 53 % en 2012 (Yaouancq *et al.*, 2013). On ne connaît pas la part d'individus se déclarant étrangers dans l'échantillon francilien des enquêtes SD 2001 et 2012. En population générale, en 2006, l'Île-de-France comptait 12 % d'étrangers, Paris 15 %, tandis que l'ensemble de la France n'en comptabilisait que 6 % [Insee, recensement de la population 2006 (10)]. La moyenne nationale pourrait masquer sans doute des écarts entre la métropole parisienne et la province, bien que dans l'enquête Samenta, réalisée en Île-de-France, cette proportion s'élève

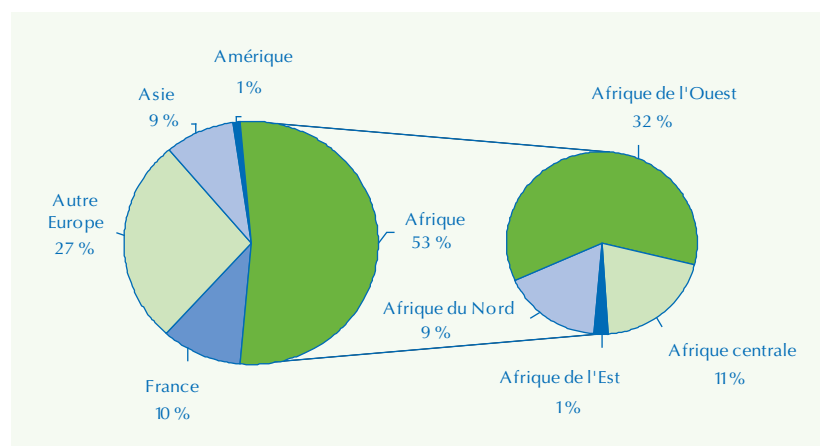
à 54 %. Du côté des familles, la proportion d'individus déclarant être nés à l'étranger est encore plus importante. Ainsi, en 2009, lors de l'enquête Samenta, 80 % des adultes en famille interrogés étaient nés à l'étranger et 71 % se déclaraient de nationalité étrangère au moment de l'enquête (contre respectivement 54 % et 49 % pour les personnes seules au moment de l'enquête).

Cette surreprésentation des personnes de nationalité étrangère se retrouve également au 115 de Paris, puisque 90 % des personnes (francophones ou non) en famille hébergées en 2009 déclaraient être de nationalité étrangère (graphique 2), contre environ 60 % des individus isolés. Plus de la moitié des personnes en famille sont originaires d'Afrique et particulièrement d'Afrique de l'Ouest (60 % des individus originaires d'Afrique viennent d'Afrique de l'Ouest) (11). Dans l'enquête de 1995, Maryse Marpsat et Jean-Marie Firdion remarquaient déjà que les femmes hébergées au long cours, à l'hôtel notamment, vivaient en général avec des enfants, et étaient originaires « plus que la moyenne d'Afrique noire et d'Afrique du Nord » (Marpsat et Firdion, 1998:133).

Comparée aux résultats de l'enquête Samenta réalisée en 2009, la surreprésentation des familles de nationalité étrangère dans la base de données du 115 aurait au moins trois origines. D'une part, les données de l'enquête Samenta concernent l'ensemble de l'Île-de-France : si 71 % des adultes

en famille sont de nationalité étrangère, cette proportion est légèrement plus élevée (75 %) parmi les seuls parents interrogés à Paris. D'autre part, dans cette enquête, comme d'ailleurs dans celle de 1995 et SD 2001, seules les personnes francophones ont pu être prises en compte. La part des personnes exclues de l'enquête en raison de l'impossibilité, pour l'enquêteur, de mener l'entretien en français, a permis d'estimer à 7 700 personnes le nombre total de non-francophones sans domicile en Île-de-France, soit près de 27 % des adultes

**Graphique 2 – Nationalité déclarée des personnes en famille hébergées par le 115 de Paris en 2009**



Source : 115 de Paris, 2009.

Champ : ensemble des personnes hébergées en famille par le 115 de Paris en 2009.

Lecture : en 2009, 53 % des familles hébergées par le 115 de Paris se déclaraient d'une nationalité africaine (32 % d'Afrique de l'Ouest, 11 % d'Afrique centrale, 9 % d'Afrique du Nord et 1 % d'Afrique de l'Est).

(10) Les données des recensements de la population sont disponibles en ligne sur le site internet de l'Insee (<http://www.insee.fr/fr>).

(11) Pour mesurer depuis 1999 l'évolution de la part des étrangers parmi les usagers du 115, il faudrait un travail de recodification de la nationalité sur les années les plus anciennes, 1999-2005. Le recul dont on dispose aujourd'hui se limite à 2006, année où la part de personnes de nationalité étrangères hébergées en famille était de 89 %.

sans domicile. On ne dispose pas du détail concernant le département de référence ni le statut de famille ou d'isolé de ces personnes. Cependant, on peut penser que la part des adultes (francophones ou non) en famille, en Île-de-France en 2009, s'élève à au moins 80 % (12). En revanche, pour le 115 de Paris, la question de la langue n'est pas un obstacle, puisque les écoutants sociaux font appel à un service d'interprétariat par téléphone lorsque cela se révèle nécessaire. Enfin, comme on l'a compris, les populations étudiées ne sont pas les mêmes. Le 115 de Paris ne propose pas d'hébergement en CHRS ni en centre maternel – structures financées par l'aide sociale à l'enfance – dont ne dépendent pas les familles concernées. Or, les résultats de Samenta montrent que 54 % des adultes en famille sont de nationalité étrangère dans les CHRS, 53 % dans les CHU et 91 % en hôtel, cette dernière proportion étant donc très proche de celle observée parmi les familles hébergées par le 115 de Paris.

Ces familles pourraient ainsi témoigner de la part de plus en plus importante des migrants au sein de la population sans domicile. L'ouverture des prochaines enquêtes aux non-francophones devrait permettre de mieux représenter ce phénomène (13). Cependant, afin de mieux caractériser l'utilisation des services et les trajectoires d'hébergement, il conviendrait d'inclure dans le champ de telles études les établissements destinés à l'hébergement d'étrangers (dont les centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA), ou les centres provisoires d'hébergement) (14).

### L'installation dans l'hébergement d'urgence

L'hébergement dans l'urgence sociale paraît d'ailleurs jaloner les parcours des familles sans domicile. D'après l'enquête Samenta (2009), 39 % des familles sans domicile ont dormi le plus souvent, l'année précédant l'étude, dans un hôtel social. Il s'agit de l'hébergement le plus fréquenté par les familles (tableau), ce qui correspond au développement de l'hôtellerie sociale comme type d'hébergement principal et caractéristique des familles privées de logement et immigrées

### Espace où les adultes en famille ont le plus souvent dormi l'année précédant l'enquête

	%	IC 95 %
Espace public	0,1	0,0 ; 0,5
Squat, connaissances, famille	9,5	5,8 ; 15,2
Hôtel social	38,6	27,3 ; 51,4
Hôtel à vos frais	0,0	0,0 ; 0,2
Logement personnel	3,0	1,3 ; 6,6
CHU	8,5	2,3 ; 27,1
Centre de stabilisation	1,7	0,4 ; 7,0
CHRS	26,6	12,6 ; 47,6
Centre maternel	11,9	6,9 ; 19,7

Source : Observatoire du Samusocial de Paris et Institut national de la santé et de la recherche médicale – enquête Samenta 2009.

Champ : population adulte, sans logement personnel, en Île-de-France.

IC : intervalle de confiance ; CHU : centre d'hébergement d'urgence ; CHRS : centre d'hébergement et de réinsertion sociale.

Lecture : 38,6 % des adultes en famille interrogés dans l'enquête Samenta déclarent avoir le plus souvent dormi durant l'année précédant l'enquête dans un hôtel social (IC à 95 % de 0,273 à 0,514).

(Le Méner, 2013). Il est pourtant remarquable que la durée moyenne de séjour des familles n'ait cessé de progresser depuis 1999, passant en moyenne de moins de vingt nuitées à près de cent trente nuitées d'hébergement par an entre 1999 et 2009. Ceci semble bien indiquer que, en dépit du caractère institutionnellement provisoire de cet hébergement d'urgence, celui-ci devient une forme de plus en plus durable d'habitat pour ses occupants.

Cette évolution a été progressive, comme l'illustre l'analyse des cohortes de prise en charge (graphique 3). En effet, sauf au cours des premiers mois de l'hébergement où la tendance est moins nette, le nombre de personnes encore hébergées, pour mille adultes en famille arrivés dans l'année, augmente cohorte après cohorte. À six mois, les adultes en famille arrivés dans le dispositif 115 dans le courant de l'année 2000 étaient rares à être encore hébergés, alors que près d'un tiers le sont encore parmi ceux arrivés en 2007. Au bout de deux ans, plus aucun adulte arrivé avant 2003 n'était encore hébergé, tandis que 10 % de ceux arrivés ces dernières années ont connu un hébergement continu grâce au 115. Les familles sans logement hébergées dans l'urgence sociale y demeurent donc de plus en plus longtemps.

(12) Estimation obtenue à l'aide d'un simple produit en croix, en appliquant le même taux de non-francophones aux familles qu'à l'ensemble de la population enquêtée.

(13) Enquête nationale Insee SD2012 mais aussi l'enquête francilienne Enfams (enfants et familles sans logement) réalisée par l'Observatoire du Samusocial de Paris en 2013 et cofinancée par la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf), dont les questionnaires dans leur version intégrale ont été administrés dans une dizaine de langues.

(14) Qui entreraient d'ailleurs, en principe, dans la définition utilisée par l'Ined depuis 2001 (Brousse, 2006:20) ou dans les recensements de l'Insee, pour lesquels une personne est considérée comme sans-abri pour autant qu'elle ne dort pas habituellement dans un lieu prévu pour l'habitation. Dans l'enquête de 2012, les résidents adultes des centres d'accueils pour demandeurs d'asile (Cada) sont comptés dans le total des sans-domicile présents en France métropolitaine. Mais les Cada ont été exclus du champ d'investigation, pour des raisons logistiques semble-t-il. Ils ont en revanche été pris en compte dans l'enquête Enfams.

Dans la mesure où la plupart des familles sont immigrées, il convient de se demander si l'urgence sociale et l'hébergement hôtelier ne deviendraient pas une voie de garage pour ces familles, notamment demandeuses d'asile. Parmi elles, il fait en effet peu de doute qu'une bonne partie est en attente d'un titre de séjour. Le champ d'action du PHRH est à cet égard significatif. Ne sont pas seulement hébergées les familles du 115 de Paris, de Seine-Saint-Denis, ou de Seine-et-Marne, mais aussi des familles dépendant de l'Association pour l'accompagnement social et administratif des migrants et de leurs familles, de l'Ordre de Malte et, depuis avril 2010, de la Coordination de l'accueil des familles demandeuses d'asile – autrement dit de familles dont le problème est la régularisation de leur situation administrative. Cette observation fait écho aux conclusions originales de quelques auteurs, qui ont remarqué précocement la confusion croissante de la politique d'asile, plus généralement des politiques migratoires, et de l'urgence sociale (Noblet, 2000 ; Frigoli et Jannot, 2004 ; Doullens, 2007). Comprendre les trajectoires résidentielles des familles sans domicile et les modalités d'accès aux différents types d'hébergement serait un nouvel axe d'observation. Les hébergements ne proposent certainement pas tous les mêmes prestations et ne donnent pas les mêmes moyens d'insertion (Soulié, 1997 et 2000).

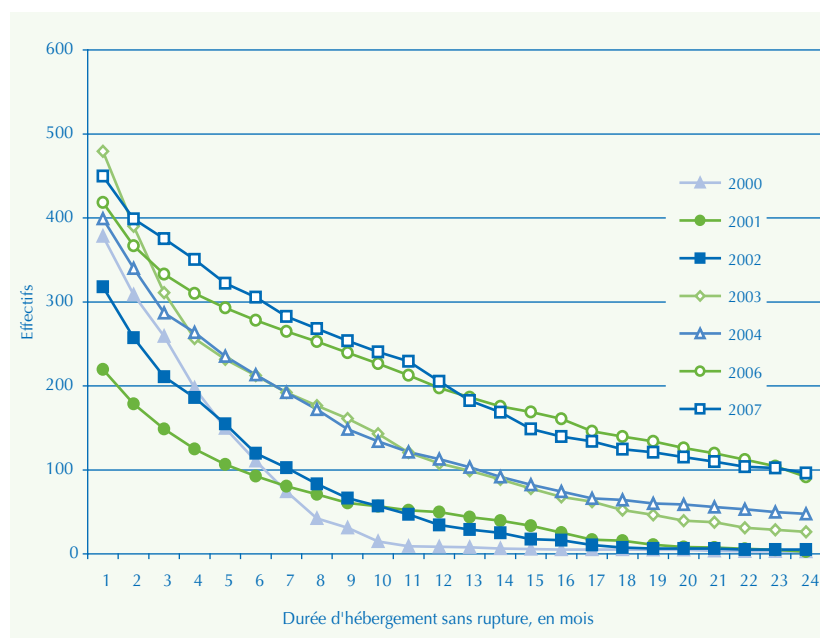
## Conclusion

Les familles représentent donc une part croissante de la population sans logement personnel. La monoparentalité féminine et la migration semblent caractériser la majorité de ces ménages. Ces deux caractéristiques, habituellement dissociées dans l'examen des familles démunies, dessinent une pauvreté originale, dont l'explication est sans doute inséparable des trajectoires migratoires (Le Méner et Oppenchain, 2012). L'urgence sociale héberge ainsi de nombreuses familles dans l'attente de papiers. Elle semble, au regard du déficit structurel de places en CADA, en AUDA (accueil d'urgence pour demandeurs d'asile) ou CPH (centre provisoire d'hébergement), une annexe de la politique de plus en plus restrictive de l'asile et de l'accueil des étrangers. Mais le dispositif d'aide aux sans-domicile ne se limite pas à l'urgence sociale.

Des femmes victimes de violence conjugale accompagnées de leurs enfants, des familles venues, administrativement en « touristes », chercher du travail pour la saison, des ménages disqualifiés et des enfants suivis par l'aide sociale à l'enfance obligent à différencier le portrait des familles sans domicile. Le monde de l'assistance aux sans-domicile accueille des problèmes publics hétérogènes, relevant de politiques sociales et familiales différentes. En quoi cet

accueil, dont une forme typique serait l'hébergement d'urgence, en hôtel social, opère-t-il une requalification des problèmes qui se posent initialement aux personnes ? L'aide aux sans-domicile et en premier lieu l'urgence sociale ne s'apparenterait-elle pas ainsi à un « recycleur » de problèmes publics ? La découverte de familles, de plus en plus nombreuses, présentes de plus en plus longtemps, mais toujours peu visibles, pourrait inviter non pas seulement à compter un autre public parmi les sans-domicile, mais à penser à nouveaux frais le rapport entre l'État et ses pauvres, où l'assistance deviendrait le plus petit dénominateur commun de problèmes sociaux hétérogènes.

**Graphique 3 – Le maintien dans l'hébergement des cohortes d'adultes en famille du 115 de Paris**



Source : 115 de Paris.

Champ : ensemble des adultes en famille hébergés par le 115 de Paris entre 2000 et 2009.

La cohorte de 2005 n'est pas représentée faute de données de qualité cette année-là.

Lecture : pour mille adultes en famille pris en charge une première fois en 2007, un peu plus de deux cents d'entre eux étaient encore hébergés douze mois après le début de la prise en charge, contre moins de dix pour mille pris en charge une première fois en 2000.

## Bibliographie

- Bouin A. et Guyavarch E., 2009. **Les SDF ont aussi une famille !**, Communication au symposium de l'Observatoire du Samusocial de Paris. Communication en ligne à cette adresse : [http://observatoire.samusocial-75.fr/PDF/sympo09/5.%20JSO\\_2009\\_Familles\\_115.pdf](http://observatoire.samusocial-75.fr/PDF/sympo09/5.%20JSO_2009_Familles_115.pdf)
- Brousse C., 2006, *Le réseau d'aide aux sans-domicile : un univers segmenté*, **Économie et Statistique**, n° 391-392:15-34.
- Brousse C., Clémenceau A. et Denis I., 2004, **The production of data on homelessness and housing deprivation in the European Union: survey and proposals**, Working papers and studies, European Commission/Eurostat, Luxembourg: Office for Official Publications of the European Communities.
- Debras B., 2002, *Les sans-domicile usagers des services d'aide dans l'agglomération parisienne*, **Insee Île-de-France à la page**, n° 214.
- Dourlens C., 2007, *L'accueil des demandeurs d'asile dans les structures d'urgence*, in **Les Travaux de l'Observatoire 2005-2006**, Paris, La Documentation française:686-715.
- Firdion J.-M., Marpsat M. et Mauger G., 2000, « Étude des sans-domicile : le cas de Paris et de l'Île-de-France », Documents de travail, Institut national d'études démographiques, n° 87.
- Frigoli G., 2004, *Le demandeur d'asile : un « exclu » parmi d'autres ? La demande d'asile à l'épreuve des logiques de l'assistance*, **Revue européenne des migrations internationales**, vol. 20, n° 2:153-169.
- Frigoli G., et Jannot J., 2004, *Travail social et demande d'asile : les enseignements d'une étude sur l'accueil des demandeurs d'asile dans les Alpes-Maritimes*, **Revue française des affaires sociales**, vol. 4, n° 4:223-242.
- Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), 2010, « Évolution et structure de la population », Insee, Données locales : Chiffres clés sur un territoire – <http://www.insee.fr/fr/bases-de-donnees>, juin 2010.
- Laporte A. et Chauvin P., 2010, « Rapport sur la santé mentale et les addictions chez les personnes sans logement personnel d'Île-de-France. Premiers résultats », Paris, Observatoire du Samusocial de Paris et Institut national de la santé et de la recherche médicale.
- Le Méner E., 2013, *L'hôtellerie sociale : un nouveau marché de la misère ?*, **Politiques sociales et familiales**, n° 114:7-18.
- Le Méner E. et Oppenheim N., 2012, *The temporary accommodation of homeless families in Île-de-France: Between social emergency and immigration management*, **European Journal of Homelessness**, vol. 6, n° 1:83-103.
- Marpsat M., 2008, *Bilan des sources et méthodes des statistiques publiques concernant les personnes sans domicile*, in **Les Travaux de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion 2007-2008**, Paris, La Documentation française:413-432.
- Marpsat M., 1999, *Un avantage sous contrainte. Le moindre risque pour les femmes de se trouver sans-abri*, **Population**, vol. 54, n° 6:885-932.
- Marpsat M. (dir.), 2009, « Les situations marginales par rapport au logement : méthodes et sources statistiques publiques. Rapport du groupe SML », Documents de travail de la Direction des statistiques démographiques et sociales, n° F0903, Insee.
- Marpsat M. et de Peretti. 2009, « **Une personne sur vingt s'est retrouvée sans logement personnel au cours de sa vie** », **Insee Première**, n° 1225.
- Marpsat M. et Firdion J.-M., 2000, **La rue et le foyer. Une recherche sur les sans-domicile et les mal-logés dans les années 90**, INED, collection Travaux et documents, Paris, Presses universitaires de France.
- Marpsat M. et Firdion J.-M., 1998, *Sans domicile à Paris : une typologie de l'utilisation des services et du mode d'hébergement*, **Sociétés contemporaines**, n° 30:111-155.
- Noblet P., 2000, *Les statistiques des associations de solidarité*, in **Les Travaux de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion 2000**, Paris, La Documentation française:133-171.
- Paugam S., Zoyem J.-P. et Charbonnel J.-M., 1993, **Précarité et risque d'exclusion en France**, Paris, La Documentation française, « Documents du CERC », n° 109.
- Soulié C., 2000, *Le dualisme du réseau d'hébergement pour personnes sans abri à Paris*, in **La rue et le foyer. Une recherche sur les sans-domicile et les mal-logés dans les années 1990** (sous la dir. de Marpsat M. et Firdion J.-M.), INED, collection Travaux et documents, Paris, Presses universitaires de France:211-255.
- Soulié C., 1997, *Le classement des sans-abri*, **Actes de la recherche en sciences sociales**, n° 118:69-80.
- Yaouancq F., Lebrère A., Marpsat M., Régnier V., Legleye S. et Quaglia M., 2013, « **L'hébergement des sans-domicile en 2012. Des modes d'hébergement différents selon les situations familiales** », **Insee Première**, n° 1455.